

# Rue de l'Avenir

Bulletin publié par le Groupe-conseil romand pour la modération de la circulation (GCR)

2/90 7<sup>e</sup> année

P. P. P.  
1227 CAROUGE

## RAPPORT D'ACTIVITE DU GCR 1981-1989

### 1. Origine du GCR

La décision de créer un groupe de travail romand, intéressé au départ surtout par les rues résidentielles, fut prise lors d'une Journée d'information qui eut lieu à Lausanne le 3 octobre 1981. On décida de confier à PRO JUVENTUTE et à l'AST le soin de prendre en charge l'association naissante.

La première séance du GCR se déroula le 6 février 1982. Par l'envoi d'un dossier, le GCR présenta aux communes romandes «les rues résidentielles». Le premier nom du GCR était donc «Groupe Conseil romand pour les rues résidentielles»; en 1984, il était modifié pour ne maintenir que la notion, plus générale de «modération de la circulation».

Très tôt le GCR collabora avec l'IREC et l'ITEP, dépendants de l'EPFL; d'autres institutions se joignirent au groupe: la Société d'Art public, l'Institut de la Vie/GE (aujourd'hui la Société pour la protection de l'environnement), l'Image de la Cité/VS, l'Association Droits du piéton.

### 2. Premières activités

La documentation, l'information et le conseil de spécialistes régionaux, reconnus par le GCR, furent dès le départ la pierre angulaire des activités du GCR. Grâce à la mise sur pied en Suisse romande de l'Exposition itinérante sur les rues résidentielles intitulée «Rues où il fait bon vivre» l'idée fit son chemin. Une enquête fut menée en 1985-1986 auprès d'une septantaine de communes romandes afin de connaître les travaux réalisés par elles concernant la modération de la circulation. Les résultats intéressants de cette consultation figurent dans «Rue de l'Avenir» N° 2/87.

### 3. Fonctionnement du GCR

23 séances du comité eurent lieu de 1982 à 1989 présidées par B. Vaney.

Le secrétariat du GCR a été assuré durant ces huit années par le département romand de Pro Juventute à Lausanne.

### 4. Journal

Dès 1984, le Bulletin «Rue de l'Avenir» allait paraître régulièrement grâce à A. Rouiller AST/GE et grâce aux prestations bénévoles des membres du GCR. Depuis 1988, M. Houvet de Pro Juventute en assure la rédaction.

### 5. Les journées «Rue de l'Avenir»

C'est en 1985 que fut décidé le principe d'organiser si possible chaque année, une Journée d'information, de visites et de contact à l'intention des responsables romands de la circulation, urbanistes, architectes, chefs de police, autorités cantonales et communales. La première eut lieu à Zurich le 12 juin 1985, la seconde à Genève (1986), la troisième à Monthey (1987), la quatrième à la Chaux-de-Fonds (1988) et la cinquième à Fribourg (1989). Ces journées rassemblèrent à chaque fois entre 50 et 100 personnes.

(Bernard Vaney)

## Approche globale ou pragmatique ?

L'image de la rue est généralement façonnée par l'intervention non coordonnée de plusieurs services qui cherchent en priorité à satisfaire leurs besoins propres. L'aspect global de la rue n'est que rarement étudié.

Les besoins croissants des divers utilisateurs entraînent par ailleurs une situation conflictuelle. L'espace disponible n'étant pas extensible indéfiniment, une emprise supplémentaire pour l'un des usagers se fait obligatoirement au détriment du territoire d'un autre.

Dès lors, une approche sectorielle du problème n'est plus possible. Seule une réflexion globale peut redonner aux rues un aspect attractif et convivial, qui leur permet de remplir leur rôle d'espace public, où se déroulent des activités sociales, culturelles et de service.

Toutefois, dès que les termes «planification», «conception globale» ou «politique coordonnée» sont articulés, le spectre des études mamouths est avancé. Un trop grand nombre de ces dossiers ont en effet abouti dans les tiroirs de l'administration, parce que jugés trop rigides et inapplicables. Faut-il alors définitivement renoncer à une approche globale au profit d'interventions pragmatiques, chères aux hommes de terrain?

La ville de Berne mène une expérience de politique coordonnée des transports depuis plusieurs années. Le concept routier, le stationnement, les transports en commun, les réseaux deux-roues et piétons sont pensés pour être complémentaires plutôt que concurrentiels. La réflexion se base non seulement sur des critères techniques, mais aussi sur les contraintes d'exploitation, sur l'aménagement du territoire et sur l'urbanisme.

Quel en est le résultat? C'est ce que la journée d'automne du 19 octobre prochain tentera de mettre en évidence. Le thème est donc digne d'intérêt. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Pierre-François SCHMID  
Président du GCR

6<sup>ème</sup> journée  
«Rue de l'Avenir»  
19 octobre 1990 — Berne  
programme et bulletin d'inscription p. 3

